



Partageons le temps, partageons nos compétences.

Du 10 au 15 octobre 2022, la FNATTP® organise la 14^e édition de la Semaine Nationale du Travail en Temps Partagé® (SNTTP®)

Travail en Temps Partagé (TTP) : effet domino ou effet d'optique ? L'enjeu d'une innovation sociale

Plus d'employeurs. Vive l'agilité ! La mutualisation et l'interconnexion des compétences prévalent aujourd'hui. Souplesse, réactivité, flexibilité, adaptabilité sont autant de qualités recherchées par les TPE, PME/ETI, start-ups...

Le développement d'une économie d'usage et de partage demande aux dirigeants de chercher de nouvelles solutions pour stimuler une culture projet et conduire leur croissance, sécuriser le développement de leur entreprise en libérant du temps pour se recentrer sur leur cœur de métier. La disponibilité opérationnelle d'une ressource répond à la nécessité des entreprises de s'adapter dans des temps courts à leur marché.

Le Travail en Temps Partagé est une réponse aux problématiques économiques des TPE, PME/ETI et start-ups. Certaines difficultés à l'embauche – contraintes financières, zone géographique parfois éloignée des centres-villes, besoins fluctuants... – ne leur permettent pas de recruter et fidéliser les talents. En intégrant un expert en temps partagé, salarié ou non, les entreprises peuvent accéder à des ressources de haut niveau, quelques jours par semaine ou par mois selon leurs besoins.

Le professionnel en temps partagé intervient ponctuellement ou durablement. Le Travail en Temps Partagé est un nouveau rapport au monde du travail. De plus en plus de professionnels s'épanouissent dans le cadre d'une activité multi-entreprises.

Penser « **out of the box** ». Choisir de travailler à temps partagé, c'est décider d'être acteur de sa vie. Au regard d'un marché de l'emploi flottant et peu visible, ce dispositif favorise autant les seniors – expériences & compétences – que des profils juniors – phénomène du « job hopping ». Ce changement de posture suppose de chercher à valoriser ses compétences opérationnelles par le développement et l'optimisation des savoir-faire et des qualités humaines pour propulser son employabilité.

Enjeu d'une innovation sociale pour les territoires, le Travail en Temps Partagé facilite le partage des compétences au profit d'un nombre croissant d'entreprises. Cette forme d'emploi concernerait plus de 500 000 ¹ personnes en France exerçant sous des statuts variés. Prédominant parmi les motivations des professionnels à temps partagé (61 %) ² la quête de sens et le retour aux valeurs que sont la famille et l'attachement au territoire.

Il y a 30 ans, naissent les premières associations Compétences en Temps Partagé®. Regroupées au sein d'une fédération, elles ont pour mission de promouvoir cette manière de travailler auprès des professionnels et des entreprises.

Rejoindre l'une de nos associations, c'est bénéficier d'un espace d'accueil, d'échanges et d'entraide mais aussi disposer d'un réseau et d'outils. C'est également l'opportunité d'aller à la rencontre des entreprises en binôme.

La Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé® est présente sur le territoire national à travers 26 associations, une centaine de permanents et près de 1 000 adhérents, réunis autour d'un même concept : le Travail en Temps Partagé sous une logique d'expertise métier et de compétences opérationnelles, adaptées aux nouvelles attentes et contraintes du monde professionnel.

Découvrez les événements prévus sur l'ensemble du territoire lors de la 14^e édition de la **Semaine Nationale du Travail en Temps Partagé®** sur notre site : <https://www.fnattp.com>

Votre interlocuteur presse

Maryse Dubien | 06 23 25 89 82 | communication@fnattp.fr

